



SECURITE SOCIALE :

FRANCHISES : NON !

UNE BONNE REFORME : OUI !

Pour répondre aux besoins de santé, à la nécessité de conquérir le droit à la santé égal pour tous, la Cgt fait des propositions pour un autre financement de la Sécurité sociale.

L'instauration de 4 franchises, de 10 euros chacune, proposée par le Président de la République aurait des effets injustes pour les assurés sociaux et participerait à la remise en cause du régime universel et solidaire de la Sécurité sociale.

Ces franchises s'ajouteraient :

- à la contribution de 1 € sur chaque acte médical,
- au forfait de 18 € sur les actes chirurgicaux supérieurs à 90 euros,
- à l'augmentation du forfait hospitalier,
- aux dépassements d'honoraires,
- au déremboursement de nombreux médicaments,
- au ticket modérateur,

au total : un accès aux soins de plus en plus coûteux et donc limités pour une partie de plus en plus importante des assurés sociaux, dont les retraités.

A l'opposé, la Cgt propose de renforcer les principes fondamentaux du régime obligatoire de la Sécurité sociale plus solidaire, juste et humain :

- **Le plein emploi.**
- **L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et retraites.**
- **Une refonte du financement de la Sécurité sociale assise sur l'ensemble des richesses créées.**
- **La taxation des revenus financiers.**

JE SOUTIENS CES PROPOSITIONS

Nom	Prénom	Signature